

Coupe arabe : Algérie-Maroc

SEULE LA VICTOIRE COMPTE

Page 13

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7164 – SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Annaba

Le téléphone d'une actrice américaine volé

Page 16

OUVERTURE DES ARCHIVES SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

LA CARTE MÉMORIELLE POUR DÉSAMORCER LA CRISE



Après la crise alimentée par les propos du président français Emmanuel Macron, Paris tente de recoller les morceaux avec Alger en annonçant l'ouverture prochaine des archives sur «les enquêtes judiciaires» de la guerre d'Algérie, qui devront lever le voile sur le sort réservé aux centaines de militants de la guerre de libération emprisonnés, torturés ou exécutés par l'armée coloniale française. C'est ce qu'a annoncé hier la ministre française de la Culture, Roselyne Bachelot.

Page 3

SELON LE DR YOUSFI

Le pass sanitaire éviterait un retour au confinement

Page 2

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

DE BELCOURT À MANHATTAN

Page 3

CONSTANTINE

Quatre employés d'une banque détournent 700 000 euros

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

TRAFIC ROUTIER

Une collaboration avec l'Université pour l'élaboration de plans de circulation

LE DÉPARTEMENT des Transports œuvre en collaboration avec l'Université pour l'élaboration de plans de circulation permettant de venir à bout du problème de la congestion du trafic routier en Algérie, a fait savoir jeudi à Alger le ministre du secteur, Aissa Bekkaï. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation présidée par le vice-président de l'institution parlementaire, Fouad Sebouta en présence de nombre de ministres, M. Bekkaï a précisé que l'élaboration de plans de circulation et transport, urbain et collectif, requiert «des montants importants», soulignant que son secteur œuvre en partenariat avec l'Université pour les concevoir en vue de mettre un terme aux embouteillages.Répondant à une question du sénateur Malik Khadiri (FLN) relative aux mesures prises par le secteur pour résoudre ce problème, le ministre a fait savoir que son département s'employait en partenariat avec l'Université à concevoir des plans de circulation, primordiaux, dit-il, pour solutionner ce problème. Il a également rappelé d'autres mesures prises dans ce sens à l'image de la réouverture de la ligne métro et le chemin ferré en arrêt depuis plus de 10 mois ainsi que l'ouverture des lignes de transport assurées par l'Etablissement public de transport urbain et suburbain et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour desservir les habitants des nouvelles cités. Le ministre a cité également la reprise des trains nocturnes et la réalisation, en cours, de la ligne tramway de 14.8 km à Mostaganem qui entrera en service au premier trimestre de 2022 outre la réouverture des téléphériques. M. Bekkai a fait état de la dissolution, dans le cadre de la lutte contre l'argent sale, d'une entreprise et la confiscation de ses bus estimés à plus de 3300, redistribués aux universités et aux wilayas pâtissant d'un déficit en moyens de transport. Concernant la possibilité de réaliser un projet de tramway à Laghouat évoquée par le sénateur Mahmoud Kissari, le ministre a indiqué que cela dépendra de la situation financière. **M. D.**

SELON LE DR YOUSFI

Instaurer le pass sanitaire éviterait un retour au confinement

Le président de l'Association des maladies infectieuses, le Dr Mohamed Yousfi, a mis en avant tout l'intérêt d'instaurer le pass sanitaire pour l'accès aux espaces et administrations publiques, estimant que cette mesure serait susceptible d'inciter les citoyens à se faire vacciner contre la Covid-19.



L'éventualité d'un retour au confinement n'est pas écartée et se confirme de jour en jour, et ce après avoir été évoquée dans diverses occasions par des membres du comité scientifique.
Le Dr Yousfi, qui redoute une explosion du nombre de cas de Covid-19, mettant à rude épreuve un personnel soignant déjà épuisé par deux années de lutte contre la pandémie, s'est prononcé en faveur de l'instauration du pass vaccinal.
Intervenant hier sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le spécialiste a estimé qu'il n'y avait pas lieu de revenir aux procédures de quarantaine mais qu'il fallait seulement imposer le pass sanitaire. Selon lui, cette mesure est la seule solution pour revenir à une vie normale et éviter un retour au confinement.
Le président de l'Association des maladies infectieuses a plaidé pour l'accélération concernant l'instauration du pass sanitaire pour l'accès aux lieux publics et l'obligation de vacciner les travailleurs de certains secteurs, à l'instar de l'éducation, de la santé, de l'enseignement supérieur ainsi que les travailleurs des collectivités locales.
Le Dr Yousfi a confirmé que l'Algérie connaît actuellement la même période d'avant la troisième vague, notant que toutes les conditions sont favorables à une explosion du nombre de contaminés, et ce à cause de la réticence des citoyens à la vaccination ainsi qu'au grand nombre de rassemblements, notamment dans les endroits clos, en sus de la saison hivernale.
A propos d'Omicron, l'invité de la radio a fait savoir qu'il est plus contagieux mais qu'il n'y a pas eu de décès jusqu'à présent. Concernant la décision d'avancer les vacances d'hiver pour les élèves, le Dr Yousfi a souligné qu'il s'agissait d'une décision correcte, intervenue après l'émergence de nombreux cas d'infection parmi les élèves et la fermeture de certains établissements.
Il a ajouté que son objectif était de briser la chaîne de transmission de la Covid-19. Il convient de rappeler que le pass sanitaire ou vaccinal est, dans certains pays, obligatoire pour la levée des restrictions, car il permet de limiter les risques de diffusion épidémique.
En Algérie, le pass sanitaire est déjà obligatoire dans les salles des fêtes et les stades, ainsi que pour les voyageurs par bateau, de et vers l'Algérie. La question est de savoir aujourd'hui si les pouvoirs publics vont opter pour une telle démarche dans tous les espaces publics. Même s'il a opté pour la généralisation progressive du pass vaccinal, le gouvernement se contente juste de lancer un appel aux Algériens pour se faire vacciner contre le Covid-19.

Lynda Louifi

LUTTE CONTRE LE CANCER

Benbouzid souligne l'importance de la prévention

LE MINISTRE de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a relevé avant-hier jeudi à Alger l'importance de se focaliser sur l'aspect préventif et la sensibilisation car étant les moyens les plus efficaces pour enrayer la propagation du cancer.
Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que le seul moyen et le plus efficace pour freiner l'expansion du cancer serait la prévention, à travers «un dépistage précoce, une alimentation saine, la réduction de la pollution de l'environnement et la sensibilisation aux dangers du tabac», indiquant qu'il s'agit-là des principaux facteurs qui provoquent les cancers.
En réponse à une question liée à la problématique de la prise en charge des cancéreux, il a passé en revue les mesures prises par le secteur pour limiter la propagation de cette maladie, pour ne citer que «la généralisation des modes de dépistage, et la poursuite de la mise en œuvre du plan de prévention axé sur la lutte contre le tabagisme, à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation et la mise en place des unités d'aide au sevrage tabagique». Le ministre de la Santé a évoqué le deuxième plan national élaboré par un comité multisectoriel visant à lutter contre le cancer et assurer une prise en charge optimale des personnes touchées.
Dans le même contexte, M. Benbouzid a tenu à rappeler les plans mis en place par l'Algérie pour fournir des soins et prévenir les maladies, ce qui a permis au pays de se hisser au rang des grandes nations «après avoir réussi à vaincre de nombreuses maladies transmissibles, comme le paludisme, la tuberculose, la polio et le choléra».
De plus, l'Etat accorde un intérêt majeur à l'aspect préventif pour préserver ces acquis, a souligné le ministre, mettant en avant la stratégie mise en place pour lutter contre le covid-19, laquelle repose sur la prévention par la sensibilisation à la nécessité de la vaccination et du respect du protocole sanitaire en vigueur.
A une question sur la prise en charge sanitaire des habitants du sud et des Hauts Plateaux, M. Benbouzid a rappelé les différents programmes mis en place par l'Etat pour lutter contre les maladies sévissant dans ces régions (maladies hydriques, leishmaniose cutanée, envenimations scorpioniques, trachome) et renforcer la surveillance épidémiologique dans les wilayas frontalières. Pour améliorer les services de santé spécialisés dans ces régions et assurer la formation, l'accent a été mis sur le système de jumelage et la télémédecine et le renforcement des établissements hospitaliers mixtes (civils-militaires) dans le sud.
Qui plus est, des conventions ont été signées avec la Sécurité sociale pour la prise en charge des malades des régions du sud dans des cliniques privées pour la gynécologie-obstétrique, la radiologie et les analyses médicales, selon le ministre qui a également fait état du renforcement des moyens d'évacuation ou de transfert des malades vers les hôpitaux en privilégiant le transport sanitaire aérien.
A cet effet, le ministre a rappelé les deux concours organisés en 2019 au profit de 22 wilayas du sud et des Hauts plateaux qui ont permis à 335 médecins de suivre leurs études dans plusieurs spécialités.
Une liste des opérations de dégel a été élaborée pour renforcer le réseau des hôpitaux publics dans les régions du Sud et les Hauts plateaux. Plusieurs établissements spécialisés en oncologie ont été mis en service. Concernant le renforcement de la formation paramédicale, trois annexes d'instituts nationaux de formation des sages-femmes ont été ouvertes à Béchar, Laghouat et Ouragla, sachant que ces wilayas disposent de Facultés de médecine qui assurent l'encadrement de la formation au niveau des ces annexes.
Pour ce qui est de la prise en charge de la population locale, victime des essais nucléaires dans les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset, le plan d'action élaboré à cet effet a été lancé dans le cadre d'un programme multisectoriel, ajoute le ministre.
M. Benbouzid a rappelé les assises nationales de la santé prévues à la fin du mois, ayant pour objectif de trouver des mécanismes de gestion à même de satisfaire les besoins du citoyen et du secteur, en collaboration avec tous les acteurs du secteur.

H. B.

LA FRANCE VA OUVRIR DES ARCHIVES SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

LA CARTE DU DOSSIER MÉMORIEL POUR DÉSAMORCER LA CRISE

Après la crise alimentée par les propos du président français Emmanuel Macron, Paris tente de recoller les morceaux avec Alger en annonçant l'ouverture prochaine des archives sur «les enquêtes judiciaires» de la guerre d'Algérie, qui devront lever le voile sur le sort réservé aux centaines de militants de la guerre de libération emprisonnés, torturés ou exécutés par l'armée coloniale française. C'est ce qu'a annoncé hier la ministre française de la culture, Roselyne Bachelot.



A travers cette annonce, qui intervient au lendemain de la visite en Algérie du chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, la France joue la carte du dossier de la mémoire, considéré comme une priorité par l'Etat algérien et figurant en tête des dossiers bilatéraux, pour tenter d'apaiser les relations diplomatiques avec Alger et désamorcer une crise d'une rare gravité entre les deux pays en cours depuis plusieurs mois. «Je veux que sur cette question, qui est troublante, irritante, où il y a des falsificateurs de l'Histoire à l'œuvre, soit regarder en face. On ne construit pas un roman national sur un mensonge», a argué la ministre, qui a dans son périmètre la question des archives, près de soixante ans après la fin du conflit et alors que la relation franco-algérienne.

Après avoir annoncé l'ouverture avec quinze ans d'avance les archives sur les enquêtes judiciaires de gendarmerie et de police en rapport avec la guerre d'Algérie (1954-1962), conservées aux Archives nationales d'Outremer à Aix-en-Provence, Mme Bachelet a estimé que la France a des choses à reconstruire avec l'Algérie, mais qui ne pourront se reconstruire que sur la vérité. «C'est la falsification qui amène toutes les errances, tous les troubles et toutes les haines. A partir du moment où les faits sont sur la table, où ils sont reconnus, où ils sont analysés, c'est à partir de ce moment-là qu'on peut construire une autre histoire, une réconciliation». Interrogée sur les conséquences de cette décision, notamment sur la possible confirmation à venir d'actes de torture commis par l'armée française en Algérie, Mme Bachelot a déclaré que «c'est l'intérêt du pays que de le reconnaître».

Le 9 mars 2021, le président français avait «pris la décision de permettre aux services d'archives de procéder aux déclassifications des documents couverts par le secret de la défense nationale (…) jusqu'aux dossiers de l'année 1970 incluse. Cette décision sera de nature à écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la guerre d'Algérie.

Peu avant, Emmanuel Macron avait reconnu, «au nom de la France», la torture et l'assassinat de l'avocat et dirigeant nationaliste Ali Boumendjel et du mathématicien et militant Maurice Audin par l'armée française pendant la guerre d'Algérie en 1957. Ces gestes d'apaisement étaient recommandés dans le rapport remis à Emmanuel Macron le 20 janvier par l'historien Benjamin Stora dans le but de «réconcilier les mémoires» et de «regarder l'histoire en face».

La lecture du rapport remis par Benjamin Stora au chef de l'Etat français, qui lui a confié en juillet 2020 une mission de conseil sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, a été perçue comme «décevante» en Algérie.

Il est notamment reproché à ce rapport, de 146 pages, de foisonner beaucoup plus des gestes symboliques, d'approches plus événementielles ou commémoratives que d'une réelle volonté de faire éclater la vérité ou les vérités ou de rétablir les droits. Le colonisé et le colonisateur pour Stora sont situés au même niveau. Rappelant que pour les autorités algériennes, l'excellence des relations bilatérales entre Alger et Paris est tributaire des rapports historiques et de la question mémorielle, lesquels ne pourront faire l'objet d'une quelconque concession.

Mohamed Mecelti

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

De Belcourt à Manhattan

LES ALGÉRIENS se remémorent ce samedi le 61e anniversaire du soulèvement du 11 décembre 1960. Un évènement qui a constitué une tournure dans le combat libérateur contre le colonialisme. Une colère lancée dans le quartier de Belcourt à Alger qui s'est étendue ensuite à plusieurs villes du pays pour être ensuite entendue au siège de l'ONU à Manhattan om était débattu la question algérienne. Ces manifestations ont consacré la rupture entre les partisans de la troisième voie et les tenants de l'Algérie française. Tout a commencé, pour ce qui est de la capitale, à Belouizdad, ex Belcourt, précisément au marché Laâquiba fréquenté par les «Arabes» (terme colonialiste désignant les Algériens).

Ce jour-là, qui reste gravé dans la mémoire collective, et date historique de l'Algérie combattante, des milliers d'hommes, de femmes et d'adolescents sont sortis spontanément pour dire «Bob à la France !», et pour dire au monde entier que «l'Algérie musulmane» ne baissera jamais la tête devant De Gaulle, le président français qui venait de faire un discours à Ain Témouchent.

Le Général, d'une manière pernicieuse, appelait les «Musulmans» et les «Européens» à construire un destin commun. Autrement dit, la France n'avait aucunement l'intention de quitter l'Algérie. Le 10 décembre 1960, à Aïn Témouchent, une halte officielle effectué par le général De Gaulle, qui devait visiter plusieurs villes d'Algérie, l'accueil a été houleux. Des banderoles sur lesquelles était mentionnées : «Algérie algérienne», suivit par des chants patriotiques. On y tenait pour la première fois le drapeau algérien : une partie en blanc, une partie en vert et au milieu un croissant et une étoile de couleur rouge.

Les Algériens ainsi que le colonialisme venaient de découvrir le drapeau de l'Algérie combattante, aujourd'hui emblème national. D'une voix non convaincante à l'Hôtel de Ville de Tlemcen, le général De Gaulle a adressé un discours aux «deux communautés, musulmanes et françaises d'Algérie», les invitant à «coopérer pour construire ensemble l'Algérie de demain». Le peuple s'opposa déjà à cette mascarade et réagit par des manifestations : le 10 décembre, des premiers barrages opposent Algériens et force française à Belcourt, Alger-centre, Hussein dey.

Les manifestations enflent et gagnent beaucoup d'autres quartiers notamment, Salembier, Birmeradraîes, le Vieux Kouba…

La police riposte avec des gaz lacrymogène avant de tirer à vue. Le lendemain du 11 décembre 1960 à 9 heure du matin, la vague des manifestants a envahi toute la capitale : «Avec la poitrine nue face aux balles de l'armée française, des hommes, des femmes et même des enfants avaient investi les rues,» raconte ammi Mohand, un septuagénaire , de son vécu pendant cette journée sanglante, en ajoutant «des slogans résonnaient de partout ''Non à l'Algérie française'' et avait également le chant de ''mine Djibalina talaâ saoute el ahrrar'' par des hommes dont la voix résonnait très fort», se rappelle parfaitement les détails. Ces manifestations avaient été organisées en signe de soutien au FLN et au GPRA pour l'indépendance de l'Algérie. Après la bataille d'Alger et le démantèlement des cellules du FLN, prennent vite l'allure d'un soulèvement populaire contre le colonialisme. La population affrontera directement les forces de l'ordre et les parachutistes.

Plusieurs parties des quartiers européens comme la rue Michelet (actuellement rue Didouche-Mourad) et Bab el Oued seront envahis. Plusieurs villes algériennes et notamment à Alger et ses quartiers populaires : Belcourt, le quartier de Diar el Mahçoul à Salembier (Madania actuellement), El Harrach, Kouba, Birkhadem, Diar el Ada, la Casbah et Climat de France (Oued Koriche).

Les manifestations, qui durèrent plus d'une semaine, s'étendirent également à plusieurs villes : Oran, Chlef, Blida, Constantine, Annaba et autres au cours desquelles le peuple portait les mêmes slogans. «Algérie indépendante», «Libérez Ben Bella», «Referendum sous contrôle de l'ONU», «La gaillarde au poteau». Par cette manifestation le monde se convainquit de la soif des Algériens pour obtenir l'indépendance. En ce mois de décembre 1960, l'ONU s'apprêtait à tenir la 15e sessions de son Assemblée générale lorsque Alger s'enflamma.

L'ONU s'emparera du problème algérien dès la semaine qui suivit et organise un débat qui se solda, lors de la session suivante par une résolution de l'autodétermination, elle est un démenti sévère de la politique française, car elle prouve l'adhésion de la population à la lutte pour l'indépendance et son soutien au FLN.

Il faut rappeler également, que le défunt Belkacem Krim avait lancé, dès l'explosion populaire à Alger, qu'il était temps que "le cri de Belcourt retentisse à Manhattan (New York-Onu)". Il va le vérifier une semaine après, à l'occasion de la 15e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu), au cours de laquelle une résolution "très forte" reconnaissant le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple algérien et reconnaissant la nécessité de négociations algéro-françaises, pour trouver une solution pacifique sur la base de l'intégrité territoriale, a été adoptée le 20 décembre 1960.

Amel Saïdi

HYDROGÈNE VERT

Les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne en débat

LE POTENTIEL et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'hydrogène vert étaient au centre des discussions, jeudi à Alger, entre des experts des deux pays, dans le cadre de la 3ème édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie. La rencontre était l'occasion pour réunir des acteurs dans les secteurs énergétiques algérien et allemand afin de partager expériences et stratégies respectives de promotion de l'hydrogène vert pour une transition énergétique, afin d'aboutir à un programme de coopération et de partenariat énergétique, bénéfique aux deux pays. Les perspectives de développement de l'hydrogène vert pour une transition énergétique, tout comme le lien entre le potentiel des technologies Power to-X, et l'industrie, avec l'hydrogène vert, étaient au menu de ce rendez-vous annuel. La 3ème Journée algéro-allemande de l'énergie est organisée par le ministère de l'Energie et des Mines, en collaboration avec le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, avec le soutien du ministère allemand de l'Economie et de l'Energie. Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, dont le principal intérêt est de mener les deux pays vers un objectif commun, celui d'un approvisionnement énergétique protecteur du climat, l'ambassadrice allemande à Alger, Elisabeth Wolbers, a rappelé que les deux pays «œuvrent ensemble pour faire avancer les conditions cadres pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique».

Elle s'est dite «convaincue» que «grâce au partenariat énergétique algéro-allemand, qui englobe un vaste champ d'activités, les deux pays sont bien placés pour relever tous les défis qui se présentent dans ce domaine», assurant la continuité de la politique étrangère de son pays après l'installation du nouveau gouvernement.

Mme Wolbers a souligné que «l'Algérie possède toutes les conditions pour pouvoir jouer un rôle important dans ce domaine à l'avenir» et que «c'est un pays qui a tous les atouts pour devenir, en quelques décennies, un acteur majeur dans le marché mondial des énergies renouvelables», estimant que l'Algérie et l'Allemagne « ont beaucoup à gagner ensemble dans ce domaine».

H. B.

RECYCLAGE

21 entreprises opérationnelles à Annaba

Ce que jette le commun des mortels dans les poubelles est aujourd'hui récupéré et recyclé par de nouvelles entreprises créées tout récemment.



La moitié de ces entreprises, en attendant des jours meilleurs faute de moyens financiers, se sont spécialisées uniquement dans la récupération des déchets domestiques et leur exportation. Elles exportent vers la Tunisie et les pays européens. Ainsi, 21 entreprises spécialisées dans la récupération et le recyclage des déchets domestiques sont opérationnelles et activent au niveau des trois communes les plus peuplées de la wilaya d'Annaba. Elles arrivent à collecter entre 8 et 10% des 540 tonnes de déchets produits chaque jour au niveau du chef-lieu mais aussi dans les localités d'El-Bouni et Sidi Amar. 50% de ces déchets sont organiques, le reste est représenté par le carton, le plastique et les métaux.

Selon un cadre de l'environnement, ces entreprises procèdent au recyclage de ces déchets dans des unités de transformation implantées sur le territoire de la wilaya, ce qui, d'une part, crée de l'emploi et, d'autre part, participe à la propreté et à la préservation de l'environnement. Mais ces investissements restent en deçà de ce qui était attendu, surtout avec les facilités accordées en matière de création d'entreprises dédiées à la protection et à la préservation de l'environnement. En effet, l'intervention de ces unités de transformation reste limitée dans la mesure où l'incivisme des citoyens, ajouté au manque de moyens mis à la disposition des collectivités locales, ont fait que les ordures ménagères et autres déchets s'entassent un peu partout dans la ville, excepté, bien-sûr, la «vitrine» représentée par le centre-ville et ses environs immédiats. Une situation qui se vérifie aussi au niveau des communes avec, en sus, des animaux circulant librement sur les voies principales. Chiens errants, vaches et moutons laissent derrière eux des traînées de déjection, ce qui ajoute à la saleté ambiante qui enveloppe les cités.

La gestion des déchets pose un vrai problème à Annaba. Le CET d'El-Berka Zarga est saturé. On continue, malgré tout, à exploiter le moindre petit espace, sachant que la commune d'Annaba n'est qu'un des clients du CET où sont déposés les déchets de trois autres communes, à savoir El-Bouni, El-Hadjar et Sidi Amar. Cette situation a amené la commune chef-lieu de wilaya à utiliser une autre décharge située dans la localité de Tacha, dans la commune de Berrahal, ce qui donne lieu à un déplacement de camions sur 60 km (aller-retour), impliquant des dépenses supplémentaires et une usure des matériels, lesquels tombent souvent en panne. Aussi, l'investissement dans la récupération et le recyclage des déchets domestiques s'impose plus que jamais, devenant une priorité. Une grosse entreprise publique serait l'idéal.

Nabil Chaoui

AFRICA BY INCUBEME

Douze contrats décrochés par les startups incubées

DOUZE contrats ont été finalisés par les 16 startups sélectionnées pour intégrer la première édition du programme panafricain d'incubation «Africa By IncubeMe», ont indiqué jeudi à Alger ses organisateurs. Ces contrats ont été finalisés avec les entreprises partenaires de ce programme, dans le cadre de l'open innovation et concernent des domaines comme l'intelligence artificielle, le paiement mobile, le big data, l'agriculture, les finances et le tourisme, a précisé le co-fondateur de l'incubateur IncubeMe, initiateur de ce programme, Adel Amalou.

M. Amalou a expliqué, lors de la cérémonie de clôture de ce programme, que «certains contrats ont été déjà signés et d'autres devraient l'être d'ici le début de l'année prochaine», le temps que certains porteurs de projets étrangers puissent créer des sociétés de droit algérien pour pouvoir exercer en Algérie, a-t-il ajouté. Ces contrats représentent, selon lui, le «premier objectif» de ce programme vu qu'il a permis d'être «la passerelle» entre les partenaires de cette initiative qui ont exprimés des besoins et les startups incubées qui leur ont apporté des solutions.

Ont assisté à cette cérémonie le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, en plus de plusieurs ministres et ambassadeurs accrédités en Algérie ainsi que les représentants de plusieurs entreprises.

M. Oualid a estimé, lors de son allocution d'ouverture, que ce programme est «unique en Afrique» et qui le rend, lui en tant algérien, et son ministère «fiers», vu qu'il va permettre à l'Algérie de «devenir un véritable hub de l'innovation dans le continent et aussi la région». Le ministre a affirmé que «la plus grande richesse du continent est la jeunesse qui va conduire l'Afrique vers un développement durable et à une plus grande croissance économique».

Ce programme lancé le 28 janvier 2021 a entamé la phase d'incubation en mois de septembre dernier pour permettre à 16 porteurs de projets issus de 5 pays africains (Algérie, Tunisie, Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal) de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées, ont indiqué les organisateurs. Les 16 startups sélectionnées pour intégrer ce programme ont passé deux étapes de sélection : la première a vu 403 projets retenus sur l'ensemble des 1.256 dossiers de candidatures inscrits, selon les organisateurs. La seconde sélection (finale) s'est faite en concertation avec les différents partenaires de ce programme, ont-ils ajouté.

L'incubation qui a débuté en septembre dernier a duré trois mois et s'est déroulée en Algérie avec une prise en charge totale de la part de l'incubateur en matière de billetterie, d'hébergement, de coaching, de mentorat et même de visites.

Le programme qui a visé dans un premier temps l'Afrique, ciblera le Moyen Orient dans une seconde étape pour toucher, en plus, le bassin méditerranéen comme ultime objectif, ambitionnent ses initiateurs.

M. B.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE

4 000 plants mis en terre à Médéa

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la montagne, organisée cette année sous le slogan «tourisme durable en montagne» quelque 4000 plants d'espèces forestières, notamment le pin d'Alep, ont été mis en terre, vendredi, au lieudit Chouagria près de Haouch Messaoudi, entrée nord-est de la commune de Médéa.



L'opération menée sous la houlette de la conservation des forêts, a été marquée par la participation de M. Samir Chaabna, représentant la communauté algérienne à l'Etranger, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de réhabilitation et de reboisement des forêts brûlées.

En outre, la journée internationale de la montagne qui est célébrée le 11 décembre de chaque année et qui a pour thème cette année: «Le tourisme durable en montagne», est l'occasion de faire connaître la richesse et la variété du patrimoine naturel de la wilaya, et de sensibiliser le public sur la protection et la préservation de la biodiversité. A ce titre, un riche programme a été élaboré par la direction de l'environnement, la direction du tourisme et de l'artisanat et la conservation des forêts ainsi que la participation de plusieurs associations activant dans les domaines de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat.

Pour ce faire, les sites localisés à l'hôtel Sameur à El Hamdania (15 km nor de Médéa) et le Centre des loisirs scientifiques (CLS) ont été choisis pour abriter les activités axées sur l'organisation de rencontres avec les jeunes diplômés en hôtellerie et tourisme à l'hôtel Sameur d'El Hamdania, une exposition au CLS sur les potentialités naturelles de la wilaya et les produits des terroirs ruraux et de montagne, ainsi que la tenue d'ateliers sur les thématiques relatives à la promotion du tourisme dans les zones protégées et les parcs naturels, le tourisme mémoriel et lieux de bataille durant la Révolution...

Sachant que le tourisme a été fortement impacté par la pandémie durant ces deux dernières années, la tutelle compte mettre en place toute démarche à même de faire sortir le secteur de l'ornière, et ce, en encourageant les mesures d'une relance de certains segments d'activités, notamment en oeuvrant à l'essore du tourisme durable dans les zones de montagne comme moyen d'un développement économique et de stabilisation des populations des zones rurales.

L'on rappelle que le programme englobe des opérations de reboisement et des actions de sensibilisation sur le thématique relative aux écosystèmes en ce qui concerne la biodiversité et la richesse biologique de la montagne, impliquant des associations et des écoliers sur l'intérêt de la montagne.

Les différentes opérations programmées rentrent également dans le cadre des actions de développement durable et l'une des principales cibles contenues dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) visant la conservation de la biodiversité montagneuse.

De Médéa, Nabil B.

UNIVERSITÉ SAÂD-DAHLEB DE BLIDA

Des start-up dans le domaine de l'élevage pour les étudiants vétérinaires

LE PRÉSIDENT de l'Association nationale des vétérinaires d'Algérie, Mohamed Amine Nechar, a appelé les diplômés universitaires dans le domaine de la médecine vétérinaire à se lancer dans le domaine de l'élevage, et ce dans le but de le faire évoluer du traditionnel au moderne, notamment avec la nouvelle politique économique approuvée par l'Etat, encourageant la création de start-up pour développer l'économie nationale. En marge de sa participation à une rencontre scientifique à l'université Saâd-Dahleb de Blida, le vétérinaire résidant à Tlemcen a déclaré à la presse : «Nous appelons à un changement de regard vis-à-vis du vétérinaire, qui se retrouve face à deux options. Quand il obtient son diplôme, soit il travaille dans la fonction publique ou à la direction des services agricoles, soit il ouvre une clinique privée. Nous appelons tous les partenaires concernés, dont les petites et moyennes entreprises et le ministère des Entreprises émergentes, à fournir toutes les facilités aux étudiants pour percer dans le monde de l'entrepreneuriat. Nous voulons que les étudiants diplômés au chômage créent des entreprises dans le domaine de l'élevage, en ayant des connaissances théoriques et en maîtrisant les techniques d'élevage. Aussi, nous souhaitons programmer des stages de formation pour les vétérinaires après l'obtention de leur diplôme afin qu'ils développent leurs connaissances et apprennent de nouvelles techniques ayant trait à leur métier.» Dans ce contexte, Amine Nechar a reconnu que la valorisation des capacités humaines dans le domaine vétérinaire nécessite une politique économique claire, car le développement de l'élevage d'animaux peut créer des postes d'emploi pour les vétérinaires.

Selon M. Nechar, le moment est venu pour la tutelle de soumettre le projet de loi des vétérinaires au Conseil des ministres, avant qu'il ne soit soumis à l'Assemblée populaire nationale pour approbation, car «nous vétérinaires, nous manquons de cadre réglementaire concernant notre profession et nous exerçons nos fonctions sur la base d'un ensemble de lois et de décrets qui sont sous tutelle».

T. Bouhamidi

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2021-2022

Les instructions de Henni

LE MINISTRE de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a mis en avant, jeudi, l'importance d'assurer la réussite de la campagne labours-semailles de la saison 2021-2022, à travers l'accompagnement des agriculteurs et la prise en charge de l'ensemble de leurs préoccupations.

Lors d'une réunion avec des cadres de son département ministériel consacrée à l'évaluation des résultats des programmes lancés, M. Henni a abordé la campagne labours-semailles des céréales, insistant sur le caractère urgent de cette opération eu égard à son importance stratégique dans la réalisation de la sécurité alimentaire du pays. Il a mis l'accent, à cet égard, sur la nécessité de réunir tous les moyens nécessaires, notamment les semences et les pesticides, pour la réussite de cette campagne, et la levée de tous les obstacles bureaucratiques qui se dressent face aux agriculteurs.

M. Henni a donné instruction, dans ce sens, pour «assurer un suivi quotidien et régulier de l'avancement de la campagne labours-semailles et d'aplanir toutes les difficultés rencontrées par les agriculteurs, tout en veillant à l'intensification des campagnes de sensibilisation, d'orientation et de concertation avec les producteurs». Aussi, a-t-il appelé l'ensemble des coopératives des céréales et des légumineuses à prévoir tous les moyens indispensables, à l'instar des instruments techniques, engins et intrants agricoles, les engrais et les semences pour la réussite de cette campagne. Il a également exhorté ces coopératives coopérer efficacement avec les chambres agricoles pour concrétiser les objectifs escomptés.

Le ministre a préconisé l'exploitation rationnelle et économe des eaux, la préservation des ressources naturelles et la préparation des opérations d'irrigation complémentaire, en vue de mener à bien la saison agricole, estimant que les pluies qu'a connues le pays dernièrement et les conditions climatiques de cette année sont de bon augure. S'agissant de la régulation et du développement des filières végétales tels que l'ail et les tomates industrielles, M. Henni a relevé «le saut qualitatif réalisé en matière de quantités produites», jugeant primordial de maintenir ce rythme de production. Quant à la filière de la pomme de terre, le ministre a souligné l'impératif de doubler d'efforts pour améliorer la production, à travers l'accompagnement sur le terrain ainsi que la mise à disposition des moyens susceptibles de hisser la production et des meilleures conditions pour réussir l'opération de récolte. Il a insisté également sur l'augmentation des capacités de stockage pour maintenir la stabilité de l'approvisionnement du marché avec la définition, au préalable, des quantités de pommes de terre réellement stockées.

A ce propos, le ministre a ordonné la mise en place de mécanismes en mesure de réguler le stockage de la pomme de terre pour les périodes de faible production, en mars et avril par exemple.»J'ai donné des instructions strictes pour accompagner les agriculteurs et les opérateurs possédant des chambres froides et des entrepôts afin d'éviter ce qui s'est passé récemment (en allusion à le hausse des prix de la pomme de terre)», a-t-il soutenu. Quant à la filière animale, M. Henni a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les mécanismes d'encadrement de la production et d'assurer les aliments de bétail, en coordination avec les chambres de l'agriculture et les conseils interprofessionnels concernés, dénonçant le coût élevé des fourrages, à l'instar du «son qui dépasse sur le marché parallèle 4800 Da/tonne bien que subventionné par l'Etat au prix de 1800 Da». Il s'est engagé, dans ce sens, à trouver une solution à ce problème qui pèse sur les éleveurs, en coordination avec le ministère du Commerce, afin de vendre ces aliments à des prix raisonnables et contrecarrer partant la spéculation.

Le ministre a assuré que la politique menée par l'Etat en vue de renforcer le secteur permettra d'élever le niveau de la sécurité alimentaire.

M. B.

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRITÉ EN MILIEUX SPORTIFS ET DE JEUNES

Sebgag souligne l'importance d'impliquer le mouvement associatif

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag a mis en avant jeudi à Alger l'importance d'impliquer le mouvement associatif dans la gestion des structures de jeunes en vue de garantir une prise en charge optimale des préoccupations des jeunes.



Intervenant lors des travaux de la journée d'étude, placée sous le thème «Renforcement de l'intégrité en milieux sportifs et de jeunes», le ministre a souligné le rôle du mouvement associatif dans la gestion des structures de jeunes en vue de prendre en charge réellement les préoccupations des jeunes et de leur permettre de s'acquitter de leur rôle dans les affaires de la chose publique.

Il a en outre précisé que la vision du secteur de la jeunesse et des sports part, dans le domaine du renforcement de l'intégrité, d'un principe fondamental prévu dans les différentes politiques et programmes des sports et des jeunes, en inculquant aux jeunes «les notions fondamentales des valeurs de l'intégrité et des principes de la transparence auxquels ils doivent s'engager».

Soulignant «l'impératif de garantir le principe de l'équité et de l'égalité des chances en matière de droits sans discrimination aucune», le ministre a relevé «la nécessité d'attacher une importance extrême à l'intérêt supérieur du jeune dans l'ensemble des politiques et mesures à prendre».

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a par ailleurs relevé l'importance de «focaliser sur la qualification des jeunes en leur permettant de développer leurs compétences de communication et d'intégration sociale» et de «garantir la participation active dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes».

M. Sebgag a indiqué, d'autre part, que son secteur «est en passe de mettre au point une feuille de route nationale qui servira de tableau de bord pour mettre à nu les mauvaises pratiques» et «d'adopter une nomenclature de comportements ou une charte d'honneur sur le travail des instances et des fédérations sportives visant à diffuser la culture d'intégrité et de transparence».

Pour sa part, le président de l'Organe de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a affirmé que la révision constitutionnelle de 2020 a constitué «un tournant sans précédent vers l'édification d'une Algérie nouvelle qui lutte contre la corruption et œuvre pour la moralisation de la vie publique, le renforcement des principes de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'intégrité, la consécration de la démocratie participative et le redynamisation du rôle de la société civile».

M. Kour a en outre relevé la nécessité d'associer les jeunes et l'ensemble des parties prenantes de la société dans les efforts visant la lutte contre la corruption, car il y va de «la responsabilité de tout un chacun de lutter contre ce fléau», a-t-il dit.

Le sport «joue un rôle éducatif important et pivot dans la sensibilisation contre la corruption et le renforcement de la santé mentale», a indiqué l'intervenant qui a appelé à inculquer les valeurs morales et à promouvoir la culture d'intégrité et de transparence au sein de la société, notamment parmi les jeunes.

JM ORAN-2022

Début des réunions techniques précédant le séminaire du CIJM

LES RÉUNIONS techniques précédant la tenue à Oran, samedi et dimanche prochains, du séminaire organisé avec le Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), ont débuté jeudi dans le cadre des préparatifs de la 19e édition de cet évènement, a-t-on appris des organisateurs.

Une première réunion a eu lieu au siège de l'Organisation nationale des Moudjahidine, sis avenue de l'Armée de libération nationale (ex-front de mer) d'Oran, sous l'égide du Tunisien Mohamed Zeribi, président de la commission technique relevant du CIJM, a précisé la même source.

Ont pris part à cette réunion, les directeurs des compétitions programmées au cours des JM, prévus du 25 juin au 5 juillet 2022, ainsi que les directeurs des sites des compétitions. Le représentant du CIJM en a profité pour définir le rôle que doit tenir chaque responsable au cours de l'évènement que va abriter l'Algérie pour la deuxième fois de son histoire, après avoir organisé à Alger la 7e édition en 1975. Un débat s'en est suivi au cours duquel Mohamed Zeribi s'est dit «satisfait» de l'évolution des préparatifs engagés par les directeurs des compétitions et des sites sportifs, tous présents à cette réunion, a ajouté la même source. Cette première réunion technique, qui sera suivie par une autre du même genre vendredi, a été clôturée par le commissaire aux JM, Mohamed Aziz Derouaz.

Par ailleurs, le président de la commission technique du CIJM, accompagné par des membres du bureau exécutif de cette instance, a effectué dans l'après midi, une première sortie sur terrain l'ayant menée au Centre des conventions Mohamed Benahmed, devant abriter les épreuves de huit disciplines sportives lors des JM.

Ce site est considéré comme l'un des deux pôles retenus pour la manifestation sportive méditerranéenne, aux côtés du complexe sportif de Bir El Djir qui accueillera, lui, sept spécialités, a-t-on indiqué.

L'ouverture officielle du séminaire est programmée pour le 11 décembre, à 10H00 à l'hôtel ''Oran Bay», en présence du commissaire des JM Oran 2022, Mohamed Aziz Derouaz, du 2e vice-président du CIJM Bernard Amsalam, du 1er vice-président du COJM-wali d'Oran, Said Sayoud, et du 2e vice-président du COJM, Abderrahmane Hammad, en plus du directeur général du COJM, Salim Iles.

LIGUE 1

Fin de confinement pour les joueurs de la JSK

LES JOUEURS de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) ont quitté jeudi leur confinement à Zéralda, décidé par les autorités à leur retour d'Eswatini, où ils ont pris part au match face à Royal Léopards (défaite 1-0), comptant pour le 2e tour préliminaire additionnel (aller) de la Coupe de la Confédération, a indiqué le club jeudi sur sa page officielle Facebook.

«L'équipe de la JSK a quitté aujourd'hui le confinement qui a duré dix jours à Zéralda. Tous les résultats des tests PCR sont négatifs. Le groupe bénéficiera de 48 heure de repos, avant de reprendre les entraînements samedi à Tizi-Ouzou, en prévision du déplacement à Béchar, pour affronter mardi la JS Saoura en match retard de la 5e journée», a indiqué la JSK dans un communiqué.

Les «Canaris» ont été placés en confinement à l'Hôtel de Zéralda dès leur retour d'Eswatini, pays touché par Omicron, le nouveau variant du Covid-19. Les autorités sanitaires ont donc ordonné de placer la délégation kabyle en isolement, pour éviter une éventuelle propagation du virus. Pendant leur confinement, les coéquipiers de l'attaquant Réda Bensayah ont été autorisés à s'entraîner à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Aïn Benian (Alger).

Alors que la pandémie a déjà fauché plus de cinq millions de vies dans le monde depuis fin 2019, l'arrivée durant la semaine écoulée du variant Omicron a été jugée «préoccupante» par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Identifié en Afrique du Sud, il a poussé de nombreux pays à fermer leurs frontières à l'Afrique australe alors qu'ils venaient parfois à peine de se rouvrir au monde.

COUPE ARABE DE LA FIFA

Les Verts pour passer l'écueil marocain

L'équipe nationale de football A', tentera samedi de valider son billet pour les demi-finales de la Coupe arabe de la Fifa-2021, en affrontant le Maroc au stade Al-Thmama (20h00) de Doha, dans un derby maghrébin palpitant et indécis.



Qualifiés pour les quarts de finale, grâce à la deuxième place décrochée dans le groupe D, derrière l'Egypte, au terme du classement de la règle du «Fair-play» relatif au nombre de cartons, les «Verts» seront cette fois-ci devant un sérieux client, double détenteur du championnat d'Afrique des nations CHAN, réservé aux joueurs locaux.

Les bonnes dispositions affichées lors de la phase de poules, laissent présager un match plein de la part des Algériens, qui ne jurent que par la qualification pour le dernier carré, même si ça se jouera sur de petits détails, eu égard au caractère derby de ce rendez-vous.

«Les choses sérieuses vont commencer face au Maroc. C'est une équipe a fait un sans-faute - 9 sur 9 au premier tour -, ils sont ensemble depuis plus longtemps. Ca se jouera aussi sur la fraîcheur», a indiqué le sélectionneur national Madjid Bougherra. L'équipe nationale est capable de damer le pion aux Marocains, eux qui restent sur une longue série d'invincibilité, mais cela passera inéluctablement par un match parfait sur le tous les plans, notamment dans le volet offensif, pour essayer de piéger une arrière garde marocaine, qui n'a pas été prise à défaut au premier tour.

Sur le plan de l'effectif, l'attaquant Baghdad Bounedjah, victime d'une commotion cérébrale suite à un choc aérien avec le portier égyptien Mohamed El-Shenawy, devrait tenir sa place, alors que le milieu défensif Yacine Titraoui, expulsé devant l'Egypte, est suspendu. En revanche, le milieu de terrain Houssem Mrezigue, qui a purgé sa suspension, sera de retour. Le défenseur central Djamel Benlamri, qui n'a pas joué face à l'Egypte mardi pour blessure, pourrait bien effectuer son retour.

Côté marocain, les hommes de l'entraîneur Houcine Ammouta vont aborder ce match avec la peur de rater cette sortie, puisqu'une éventuelle élimination serait lourde de conséquence pour les «Lions de l'Atlas». «L'état d'esprit des joueurs est irréprochable. Nous sommes motivés à l'idée de poursuivre notre chemin dans cette compétition, et aller jusqu'au bout. Ce genre de rencontre à élimination directe diffère des rencontres de la phase de poules. Il reste huit grosses nations, nous devons rester concentrés et appliquer à la lettre les consignes du sélectionneur», a affirmé le défenseur central d'Al-Ahly (Egypte) Badr Benoun.

Cette rencontre sera dirigé par un trio arbitral brésilien conduit par Wilton Pereira Sampaio, assisté de ses compatriotes Danilo Simon Manis et Bruno Pires.

En cas de qualification, l'équipe nationale rencontrera mercredi en demi-finale au stade Al-Thumama (20h00), le vainqueur du match Qatar - Emirats arabes unis, prévu ce vendredi au stade Al-Bayt (20h00).

L'autre quart de finale de samedi, mettra aux prises l'Egypte à la Jordanie, au stade Al-Janoub (16h00).

8E JOURNÉE DE LIGUE 2

Derby à l'Ouest, choc des extrêmes à l'Est

LE DERBY algérois USM El Harrach – ES Ben Aknoun sera à l'affiche de la huitième journée de Ligue 2, prévue samedi à 15h00, avec au menu plusieurs autres duels intéressants, dont un choc des extrême, entre le leader du Groupe Centre-Est, la JS Bordj Ménael, qui reçoit la lanterne-rouge, l'IB Lakhdaria.

Certes, l'USMH (14e) et l'ESBA (10e) ont beaucoup perdu de leur aura, comme en témoigne leur classement peu reluisant en ce début de saison, toujours est-il que la grande rivalité sportive qui les oppose, et surtout la volonté de s'éloigner de la zone rouge devaient «considérablement chauffer l'ambiance» au stade du 1er-Novembre.

En plus, les deux antagonistes ont déjà perdu leur premier derby de la saison, contre l'actuel co-leader du Groupe Centre-ouest, le RC Kouba, ce qui devrait renforcer leur volonté de ne pas se rater lors de cette deuxième sortie officielle entre voisins. De son côté, le RCK sera appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'USMM Hadjout : un nouveau promu, certes, mais qui s'en sort à merveille en ce début de saison, comme en témoigne son honorable septième place au classement général.

Quoique, malgré la difficulté de la tâche, le RCK devra impérativement réussir un bon résultat, s'il tient à rester aux commandes, car son principal concurrent, le co-leader MC El Bayadh aura la chance d'évoluer sur son propre terrain, et face à un adversaire à priori prenable, à savoir : le MCB Oued Sly (11e).

Autre duel intéressant, qui vaudra probablement le détour, le choc USM Bel-Abbès -JSM Tiaret, entre deux clubs qui se connaissent bien, et qui se positionnent actuellement au milieu du tableau, mais qui souhaitent se hisser un peu plus vers le haut du classement.

Dans le Groupe Centre-Est, le leader JS Bordj Ménael aura l'occasion de conforter sa première place à l'occasion de la réception de la lanterne-rouge IB Lakhdaria, dans un match qui s'annonce largement à sa portée.

De son côté, le co-leader USM Khenchela jouera en déplacement difficile chez la JSM Skikda avec le risque d'y laisser des plumes, car cet adversaire, un ancien pensionnaire de l'élite, pointe actuellement au 13e rang et devra donc impérativement l'emporter, pour s'éloigner de la zone rouge.

Tous les matchs de cette 8e journée sont prévus samedi, à 15h00, suivant la programmation de la LNFA, organisatrice de la compétition.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires le 28 décembre

LES CLUBS ALGÉRIENS engagés cette saison dans les compétitions africaines interclubs de football : le CR Belouizdad et l'ES Sétif (Ligue des champions), ainsi que la JS Saoura en Coupe de la Confédération, en attendant la JS Kabylie, seront fixés sur leurs adversaires en phase de poules, le mardi 28 décembre, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (12h00, algériennes), rapportent jeudi les médias locaux.

Le CRB et l'Entente, se sont qualifiés pour la phase de groupes, en éliminant respectivement les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller: 1-3, retour : 2-0) et les Mauritaniens du FC Nouadhibou (aller: 1-3, retour: 2-0). La phase de poules débutera les 11 et 12 février 2022 avec le déroulement de la 1ère journée, et prendra fin les 1 et 2 avril, avec la programmation de la 6e et dernière journée.

Les quarts de finale se joueront en avril 2022 (aller 15-16 avril, retour: 20-21 avril), suivis un mois plus tard par les demi-finales (aller: 6-7 mai, retour : 13-14 mai). La finale se jouera sur terrain neutre le 29 mai 2022.

En Coupe de la Confédération, la JS Saoura a réalisé une remontada dimanche à Béchar, en battant les Ghanéens des Hearts of Oak (4-0) au stade du 20-août 1955 de Béchar, après avoir perdu la première manche, disputée à Accra (2-0).

La JS Kabylie, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération, a vu son match retour du 2e préliminaire additionnel, qui devait se dérouler à Tizi-Ouzou face à Royal Léopards d'Eswatini, reporté à une date ultérieure, en raison de la situation pandémique liée au variant Omicron du Covid-19, qui a touché ce pays de l'Afrique australe. Les joueurs de la JSK ont été soumis à un confinement, qui a pris fin ce jeudi dans un hôtel à Zéralda (Ouest d'Alger). Lors de la première manche, les «Canaris» se sont inclinés au stade de Manzini sur le score de 1 à 0.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:51	12:22	14:55	17:13	18:43
CONSTANTINE	05:55	12:27	15:01	17:19	18:48
ALGER	06:09	12:41	15:16	17:34	19:03
OUARGLA	05:54	12:32	15:17	17:35	19:00
CHLEF	06:16	12:48	15:22	17:40	19:10
MOSTAGANEM	06:20	12:53	15:28	17:46	19:15
ORAN	06:23	12:56	15:31	17:49	19:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7164 – SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	14°
Oran	18°	9°
Constantine	12°	3°
Ouargla	21°	9°

ÉDUCATION

Un autre examen pour remplacer «la cinquième»

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a fait savoir que l'examen de fin de cycle primaire «cinquième» sera remplacé par un autre examen qui n'aura pas de caractère national.



En réponse aux questions des membres du Conseil de la Nation (Sénat), le ministre de l'Éducation a confirmé que l'examen de fin de cycle primaire, qui a été officiellement annulé à partir de l'année scolaire 2021/2022, sera remplacé par un autre examen qui n'aura pas de caractère national.

Le ministre a également précisé que ce nouvel examen ne se déroulera pas et ne sera pas organisé pas dans les mêmes circonstances que l'examen de la «cinquième». Des circonstances qui, selon le ministre, étaient à l'origine de la pression et de la fatigue des élèves.

Le 19 novembre M.Belabed, avait annoncé la suppression définitive de l'examen de la cinquième. Les syndicats du secteur ont applaudi la décision mais réclament une vraie refonte du système éducatif.

Contacté par *le Jeune Indépendant*, le secrétaire général du Syndicat des professionnels de l'éducation et de la formation (SATEF), Boualem Amoura, a exprimé sa satisfaction quant à cette décision, rappelant que c'est une vieille revendication qui date de près de 8 ans. Il a expliqué que le taux d'échec à cet examen est infime et représente 3%, ce qui fait qu'il soit juste une formalité. M. Amoura a recommandé de revenir à l'ancien système, soit six ans dans le cycle primaire.

Selon lui, cela aura un impact sur le poids du cartable car le programme primaire sera étalé sur six ans. Le SG du SATEF a également demandé à aller vers une refonte du système éducatif. «Nous avons revendiqué, depuis 1990, une refonte radicale du système éducatif».

Pour sa part, le syndicaliste Nabil Ferguenis, membre du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'éducation (SNAFE) a estimé que la suppression de la cinquième est une bonne décision qu'il a toujours revendiquée. «C'est une décision que je soutiens mais à condition de récupérer l'argent économisé pour le bien de nos écoles», a-t-il suggéré. La suppression de cet examen permettra, en effet, de récupérer une somme d'argent qui, il l'espère, sera bénéfique pour les écoles primaires, et ce en offrant du matériel et en améliorant les conditions de travail. Ce n'est pas tout.

Nabil Ferguenis est allé plus loin pour demander à revoir carrément le système éducatif algérien, en commençant par l'école primaire. Selon lui, l'annulation de l'examen permettra aussi de mettre sur un pied d'égalité les élèves algériens dans la mesure où beaucoup d'élèves n'ont pas la chance de passer par le préparatoire vu le nombre limité de places.

M. Ferguenis a donc suggéré de revenir vers l'ancien système en adoptant six ans au cycle primaire. Il a estimé que la réforme de l'école primaire passe d'abord par l'amélioration des conditions de travail de l'enseignant.

Lynda Louifi

CONSTANTINE

Quatre employés d'une banque détournent 700 000 euros

UN DÉTOURNEMENT de plus de 700 000 euros d'une agence bancaire constantinoise a fait l'objet d'une enquête menée par la brigade économique et financière de la police judiciaire de Constantine. Quatre employés de banque directement impliqués dans cette affaire sont poursuivis et l'objet d'une instruction judiciaire à la suite de la découverte par les inspecteurs de la dite banque d'opérations frauduleuses ayant fait perdre à la banque d'importantes sommes d'argent en monnaie européenne, précise un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Constantine. Le pot aux roses a été découvert à la suite de la mise à nu d'un découvert bancaire au niveau d'un des comptes en monnaies fortes de l'agence bancaire.

Sur instruction du parquet l'enquête diligentée par la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya et sur la base d'un constat fait par l'inspection bancaire confirme les dépassements dont sont accusés les quatre employés. Les mis en cause avaient durant près de cinq longues années procédé à des opérations de changes dans le cadre de l'allocation touristique en utilisant plusieurs passeports à l'insu de leurs propriétaires et ce à plusieurs reprises durant l'année.

L'enquête révèle que les mis en cause avaient entre 2015 et 2020 réussi à extirper une énorme somme dépassant les 700 milles euros, une somme qui aurait été par la suite écoulée sur les places du marché de change parallèle. Sur la base de l'enquête policière, les mis en cause, âgés entre 33 et 61 ans, ont été présentés devant le parquet du tribunal de Ziadia. Ils devront répondre des chefs d'inculpation dont l'utilisation malhonnête et intentionnelle à des fins personnelles de fonds d'un établissement bancaire, mauvaise exploitation d'une fonction et abus de pouvoir, en violation de la législation et de la réglementation relatives aux échanges et aux mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger, en ne respectant pas les procédures prévues et les formalités requises.

Amine B.

ANNABA

Le téléphone d'une actrice américaine volé

L'AUTEUR du vol d'un téléphone portable appartenant à une actrice américaine qui effectuait un tournage dans le sud du pays, et qui se trouve en vacances à Annaba, a été arrêté en moins de 72 heures par la police, a-t-on appris hier vendredi de source judiciaire. Le vol a eu lieu devant le parking Stambouli, au centre-ville d'Annaba, lorsque l'actrice américaine en compagnie de sa belle-mère, a été surprise par un jeune qui lui a arraché son smartphone, de marque LG, avec lequel elle prenait des photos souvenir de la ville, précisent les mêmes sources.

L'actrice était venue en Algérie en compagnie de son mari, le dénommé Guerbato Tarek, également acteur. Ils tournaient ensemble un film sur la guerre de libération à Djanet, dans la wilaya d'Illizi. Informé de l'incident, le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, aurait donné de fermes instructions aux services de police pour retrouver dans les plus brefs délais le téléphone qui contient d'important séquences du tournage ainsi que les données personnelle de l'actrice et de mettre la main sur l'auteur.Entretemps le voleur du téléphone, un jeune homme de 24 ans, originaire d'un quartier populeux d'Annaba, avait vendu l'objet volé à un autre homme non loin de son quartier. Ebruitée par des informateurs de la police d'Annaba, l'affaire avait incité le receleur du téléphone volé à le remettre aux services de sécurité agents de police du 9eme arrondissement par le biais d'un de ses proches. Le smartphone à été remis, à sa grande satisfaction, à l'actrice américaine. Le voleur a été arrêté tandis que le receleur demeure toujours en fuite.

Nabil Chaoui

FORUM INTERNATIONAL SUR LE RÔLE DE LA FEMME ALGÉRIENNE DANS L'ÉCONOMIE

Près de 3 000 participants attendus aujourd'hui

LA CONFÉDÉRATION générale des entrepreneurs algériens (CGEA) organise, aujourd'hui et demain, le Forum international dédié à la femme algérienne intitulé «La contribution de la femme algérienne dans le développement de l'économie». Il est attendu pour cette première édition, placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une forte participation des femmes, notamment les cheffes d'entreprises. Les organisateurs de cette rencontre tablent, en effet, sur une large participation de cette catégorie dans ses différentes composantes socioprofessionnelles, notamment la femme entrepreneuse, artisane, innovante, scientifique, sportive, artiste et cultivée, y compris celle de la diaspora.

Selon la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), et pour la première édition de ce forum, il est prévu la participation de près de 3 000 femmes cheffes d'entreprises et porteuses de projets, 100 start-up, 500 microentreprises et plus de 500 entreprises des secteurs privé et public, mais aussi la participation de la diaspora algérienne à l'étranger. Le rôle de la femme dans le développement de l'économie sera mis en exergue lors de cette rencontre, où seront débattues plusieurs thématiques. Il s'agit, entre autres, du rôle de la femme dans la gouvernance, l'éducation, la formation et l'employabilité, le climat des affaires et la diversification de l'économie, l'économie verte, la numérisation et la culture.

La présidente de la confédération, Saida Neghza, qui ambitionne à travers ce forum d'attirer les investissements vers l'Algérie, a qualifié ce forum d'»opportunité pour la femme algérienne pour mettre en valeur ses capacités et d'exprimer ses perspectives dans le but de parvenir à un développement économique global et équitable».

Pour rappel, la tenue de cet important forum a été annoncée par la présidente de la CGEA lors de la réunion du bureau national de la confédération, qui s'est tenu en octobre dernier.

L. Aït Akli

Pensée



Quand une personne que vous aimez s'envole, une partie d'elle reste liée à votre cœur. Son sourire, ses yeux, son parfum, le bruit de son rire, sont des souvenirs qui ne vous abandonneront jamais. Aujourd'hui c'est le jour de ton anniversaire tu aurais eu tes 82ans mais tu es parti rejoindre dieu l'an passé, mais tu vies dans nos cœurs et on ne t'oubliera jamais En cette occasion je demande à tous d'avoir une pieuse pensée à mon très cher grand père **SAD SAOUD AMMAR.**